

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00640

Numéro SIREN : 451 377 006

Nom ou dénomination : DIACLONE

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2019 sous le numéro de dépôt 8178

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/8178

Déposant :

Nom/dénomination : DIACLONE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 451 377 006

N° gestion : 2003 B 00640

**CERTIFIÉ
CONFORME**

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 -12-			Exercice N-1 31/12/2017 -12-	Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	35 370	35 370		1 261	1 261	100.00
Fonds commercial (1)	1 203 364		1 203 364	1 203 364		
Autres immobilisations incorporelles	61 000	61 000				
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	578 735	426 156	152 579	125 752	26 826	21.33
Autres immobilisations corporelles	54 625	42 017	12 608	9 093	3 515	38.66
Immobilisations en cours	19 130		19 130	2 430	16 700	687.24
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	24 364		24 364	20 092	4 272	21.26
Total II	1 976 588	564 543	1 412 045	1 361 991	50 053	3.68
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	100 548		100 548	85 595	14 953	17.47
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	228 130		228 130	252 075	23 945	9.50
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	3 528		3 528		3 528	
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	964 264	18 915	945 349	544 688	400 661	73.56
Autres créances	492 893		492 893	184 329	308 564	167.40
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 276 304		1 276 304	1 546 181	269 877	17.45
Disponibilités	918 266		918 266	1 417 701	499 436	35.23
Charges constatées d'avance (3)	16 824		16 824	14 323	2 501	17.46
Total III	4 000 757	18 915	3 981 842	4 044 892	63 050	1.56
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)				55	55	100.00
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 977 345	583 459	5 393 887	5 406 938	13 051	0.24

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable

Société de Commissariat aux Comptes
(1) Dont plus d'un an
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31

0-
REVISION & FINANCE - COGEFOR

Dossier N° DIACLO en Euros.



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 - 12	31/12/2017 - 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 578 160)	578 160	578 160		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	704 949	704 949		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	75 536	75 536		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
Autres réserves					
Report à nouveau	2 378 183	2 208 657	169 527	7.68	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		837 788	969 527	131 739	13.59
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I		4 574 617	4 536 829	37 788	0.83
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	220 868	181 836	39 032	21.47
Total III		220 868	181 836	39 032	21.47
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 094	15 377	12 283	79.88
	Concours bancaires courants	132	169	38	22.38
	Emprunts et dettes financières diverses	2 334	2 205	129	5.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14 900	14 900	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383 017	426 974	43 957	10.29
	Dettes fiscales et sociales	206 056	226 964	20 908	9.21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	1 672	1 684	12	0.73	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	2 080		2 080	
	Total IV	598 384	688 273	89 889	13.06
	Ecarts de conversion passif (V)	17		17	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 393 887	5 406 938	13 051	0.24

(1) Dettes et produits financiers à l'origine d'un plus d'un an



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 - 12			Exercice N-1 31/12/2017 - 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 365 281	1 520 151	2 885 431	2 818 215	67 216	2.39
Production vendue de services	9 553	1 585	11 138	14 040	2 902	20.67
Chiffre d'affaires NET	1 374 833	1 521 736	2 896 569	2 832 255	64 315	2.27
Production stockée			63 444	3 772	67 216	NS
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			39 812	2 254	37 558	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			39 933	47 866	7 933	16.57
Autres produits			228 850	403 888	175 038	43.34
Total des Produits d'exploitation (I)			3 141 720	3 290 035	148 315	4.51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			271 302	263 210	8 093	3.07
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			14 953	2 382	17 335	727.89
Autres achats et charges externes *			882 174	812 846	69 329	8.53
Impôts, taxes et versements assimilés			31 805	30 786	1 018	3.31
Salaires et traitements			592 482	581 776	10 706	1.84
Charges sociales			226 347	210 055	16 292	7.76
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			69 824	51 126	18 697	36.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				39 499	39 499	100.00
Dotations aux provisions			39 032	40 479	1 447	3.57
Autres charges			4 320	4 610	290	6.29
Total des Charges d'exploitation (II)			2 102 333	2 036 768	65 565	3.22
I - Résultat d'exploitation (I-II)			1 039 388	1 253 267	213 879	17.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50 - Fax 03 84 72 70 31

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 757	39 134	3 377	8.63
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	1 292	325	966	296.92
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	37 048	39 459	2 411	6.11
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	245	433	188	43.46
Différences négatives de change	551	2 249	1 697	75.48
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	796	2 682	1 885	70.30
2. Résultat financier (V-VI)	36 252	36 777	525	1.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 075 639	1 290 044	214 404	16.62
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 156	7 112	5 956	83.74
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 156	7 112	5 956	83.74
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	69	69	99.91
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	0	69	69	99.91
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 156	7 044	5 887	83.58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	25 788	30 065	4 277	14.23
Impôts sur les bénéfices (X)	213 220	297 496	84 276	28.33
Total des produits (I+III+V+VII)	3 179 925	3 336 606	156 681	4.70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 342 137	2 367 079	24 942	1.05
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	837 788	969 527	131 739	13.59

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes
ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson 90010 DOLE
Boulevard de ceinture 90010 DOLE
Tel. 03 84 82 28 50 - Fax 03 84 72 70 31
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 393 886.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 896 569.10 Euros et dégageant un bénéfice de 837 787.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 27 569 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC, note d'information du 28 février 2013), le produit correspondant a été porté au crédit du compte 6489000 - Charges de Personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment l'investissement, de formation et

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50 - Fax: 03 84 72 70 31

REVISION & FINANCE - COGEFOR

Dossier N° DIACLO en Euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

de recrutement.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 299 734		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	488 511		90 224
Matériel de transport			5 233
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 945		3 448
Immobilisations corporelles en cours	2 430		16 700
TOTAL	536 885		115 605
Prêts, autres immobilisations financières	20 092		4 272
TOTAL	20 092		4 272
TOTAL GENERAL	1 856 711		119 877

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 299 734	1 299 734
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			578 735	578 735
Matériel de transport			5 233	5 233
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			49 393	49 393
Immobilisations corporelles en cours			19 130	19 130
TOTAL			652 490	652 490
Prêts, autres immobilisations financières			24 364	24 364
TOTAL			24 364	24 364
TOTAL GENERAL			1 976 588	1 976 588

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	95 110	1 261		96 370
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	362 758	63 398		426 156
Matériel de transport		953		953
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 852	4 212		41 064
TOTAL	399 610	68 563		468 173
TOTAL GENERAL	494 720	69 824		564 543

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31



(Signature)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 261				
Instal.techniques matériel outillage indus.	63 398				
Matériel de transport	953				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 212				
TOTAL	68 563				
TOTAL GENERAL	69 824				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	181 836	39 032			220 868
TOTAL	181 836	39 032			220 868

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	39 499		39 499		
Sur comptes clients	19 349		434		18 915
TOTAL	58 848		39 933		18 915
TOTAL GENERAL	240 684	39 032	39 933		239 783
Dont dotations et reprises d'exploitation		39 032	39 933		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 364	0	24 364
Clients douteux ou litigieux	19 366	19 366	
Autres créances clients	944 899	944 899	
Impôts sur les bénéfices	212 928	212 928	
Taxe sur la valeur ajoutée	266 757	266 757	
Divers état et autres collectivités publiques	1 544	1 544	
Groupe et associés	3 558	3 558	
Débiteurs divers	8 106	8 106	
Charges constatées d'avance	16 824	16 824	
TOTAL	1 498 345	1 473 981	24 364

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	132	132		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 094	3 094		
Fournisseurs et comptes rattachés	383 017	383 017		
Personnel et comptes rattachés	100 440	100 440		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 372	86 372		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 931	9 931		
Autres impôts taxes et assimilés	9 313	9 313		
Groupe et associés	2 334	2 334		
Autres dettes	1 672	1 672		
Produits constatés d'avance	2 080	2 080		
TOTAL	598 384	598 384		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 282			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	578 160			578 160

Aux termes des décisions de l'associé unique, en date du 29 décembre 2014, notre société a reçu en apport 578 160 actions nouvelles de 1€ chacune, entièrement libérées, correspondant à une augmentation de capital de 578 160 €.

Parmi les biens transmis par la société DIACLONE HOLDINGS figuraient 2 409 000 actions de ses propres actions, notre société a annulé lesdites actions et a réduit corrélativement le capital social de 2 409 000 € à 578 160 €.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	1 203 364			1 203 364	
Total	1 203 364			1 203 364	

Le fonds commercial correspond aux éléments incorporels de la branche complète d'activité de recherche et développement dans les domaines de la biotechnologie et de la génotechnologie appliqués au diagnostic et à l'élaboration d'outils de recherche et de diagnostic apportée le 1er juillet 2004 par la société DIACLONE pour une valeur de 1 203 364 €.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds de commerce n'ont pas une durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation des fonds de commerce a été effectué. Il s'avère qu'aucune dépréciation des fonds de commerce n'est à constater.

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	6.66 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	100 548	85 595	14 953	
Total I	100 548	85 595	14 953	
Production				
- Produits finis	228 130	291 574		63 444
Total II	228 130	291 574		63 444
Production en cours				
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)				63 444

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	
Créances clients et comptes rattachés	9 421
Autres créances	205
Disponibilités	
Total	56 050

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson 81100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	132
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 741
Dettes fiscales et sociales	142 811
Autres dettes	355
Total	331 039

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		16 824
Total		16 824
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		2 080
Total		2 080

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

— ESPACE WILSON —
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	3 558		

Parmi les autres créances figurent :

- une avance de trésorerie à SAS RD-BIOTECH (3 506 €)
- les intérêts de comptes courants rémunérés au taux légal en vigueur (52 €)

Le montant qui figure en "Emprunt et dettes financières diverses" est principalement des intérêts sur une dette financière de la SAS BIOTECH INVESTISSEMENT pour une somme de 129 €, BIOTECH INVESTISSEMENT pour 2 184 € et PHD HOLDING pour 21 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	796	37 048
Dont entreprises liées	129	52

Les charges et produits financiers correspondent à des intérêts de comptes courants de la SAS BIOTECH INVESTISSEMENT et RD-BIOTECH.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Le crédit d'impôt à la clôture de l'exercice correspond au crédit d'impôt recherche pour 107 888 € et au crédit d'impôt innovation pour 3 048 €.

L'impôt société représente 324 156 € au 31/12/2018.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 450 euros. Les honoraires sont facturés au titre du contrôle légal des comptes.

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

— **ESPACE WILSON** —
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnité de fin de carrière figure au passif du bilan. Le montant provisionné est de 220 868 €.

Ce calcul intègre, d'une part, le taux de charges patronales de la société et l'âge de départ en retraite de la population visée, et d'autre part, des hypothèses d'actualisation et de probabilité généralement admises.

Au 31 décembre 2018, les critères suivants ont été retenus :

- taux de charges patronales : 45 %
- taux de rotation du personnel : 1 %
- taux d'évolution : 2 %
- âge de départ à la retraite : 62 ans

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations diverses	12	77180000
Total	12	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- Régularisations diverses sur ex. antérie	1 144	77182000
Total	1 144	

CABINET Alain ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél. 03 84 82 28 50 - Fax. 03 84 72 70 31



[Signature]

- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 522 229	2 725 634	2 165 186	2 832 255	2 896 569
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	528 667	796 593	821 623	1 385 503	1 145 719
Impôts sur les bénéficiaires	144 677-	223 043	102 531	297 496	213 220
Participation des salariés au titre de l'exercice				30 065	25 788
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	669 366	791 781	671 499	969 527	837 788
Résultat distribué	200 000	200 000	150 000	150 000	800 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.16	0.99	1.24	1.83	1.57
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.16	1.37	1.16	1.68	1.45
Dividende distribué à chaque action	0.35	0.35	0.26	0.26	1.38
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	17	17	19	17	17
Montant de la masse salariale de l'exercice	652 814	615 911	568 396	581 776	592 482
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	236 961	219 249	210 716	210 055	226 347

CABINET Alain ARTAUD & Associés
 Société d'expertise comptable
 Société de Commissariat aux Comptes

ESPACE WILSON

36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE

Tel 03 84 82 28 50 - Fax 03 84 72 71 91



(Signature)

Alain ARTAUD
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
D.U Gestion de Patrimoine

Delphine ARTAUD
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

M-L DESCOURVIERES
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Caroline PELTIER
Expert-Comptable

Emmanuel TEYSSIEUX
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
D.U Gestion fiscale

Bureau de Besançon
artaud.besancon@artaud.fr
Tél. 03 81 53 47 47

Bureau de Dole
artaud.associés@artaud.fr
Tél. 03 84 82 28 50

Bureau de Dijon
artaud.dijon@artaud.fr
Tél. 03 80 53 92 65

www.artaud.fr

REÇU PAR COURRIER
LE 25 NOV. 2019
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

DIACLONE
SAS au capital de 578 160 €
SIEGE SOCIAL : 6 Rue Docteur Jean-François
Xavier Girod
25 000 BESANCON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

REÇU PAR COURRIER
LE 04 NOV. 2019
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIACLONE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



[Signature]

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément :

- Votre société détient un fonds de commerce à son actif décrit dans la note « Fonds commercial » de l'annexe.

Comme décrit dans cette note de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation de ce fonds de commerce.

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note « fonds commercial » de l'annexe.

- Les engagements et provisions pour indemnités de fin de carrière des salariés sont évalués et comptabilisés selon les modalités décrites en note « Engagements en matière de pensions et retraites » de l'annexe. Sur la base de l'évaluation réalisée, nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses utilisées, et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, sont incomplètes dans le rapport de gestion.



RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

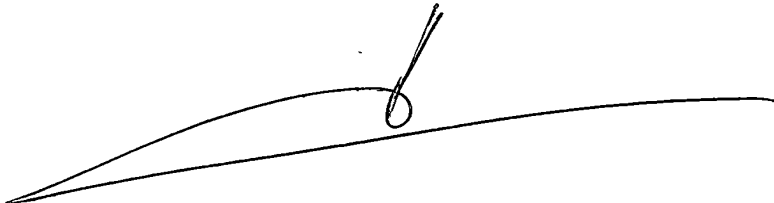
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DOLE, le 3 juin 2019
Pour le Cabinet Alain ARTAUD et associés,
Commissaire aux Comptes,

Emmanuel TEYSSIEUX



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DIACLONE
Société par actions simplifiée au capital de 578 160 €
Siège social : 6, rue Docteur Jean-François-Xavier Girod, 25000 BESANCON
RCS BESANCON 451 377 006

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 4 JUIN 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

REÇU PAR COURRIER
 LE 25 NOV. 2019
 GREFFE DU TRIBUNAL
 DE COMMERCE DE BESANCON

REÇU PAR COURRIER
 LE 04 NOV. 2019
 GREFFE DU TRIBUNAL
 DE COMMERCE DE BESANCON

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 837 788 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 837 788 €
- Report à nouveau antérieur créateur 2 378 183 €

Formant une somme distribuable de 3 215 971 €

Laquelle sera affectée :

- A titre de dividendes 800 000 €
 Soit 1,3837 € par action
- au compte "report à nouveau" 2 415 971€

Total égal à la somme ci-dessus 3 215 971 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de la présente décision.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 800 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	Dividendes éligibles à réfaction de 40 %	Dividendes non éligibles à réfaction de 40 %
31 décembre 2015	200 000 € Soit 0,35 € par titre	200 000 €	-
31 décembre 2016	150 000,00 € Soit 0,26 € par titre	150 000 €	-
31 décembre 2017	800 000 € Soit 1,38 € par titre	800 000 €	-

Certifié conforme
 La Présidente

CERTIFIÉ
 CONFORME

